

IN°104

Mars
2021

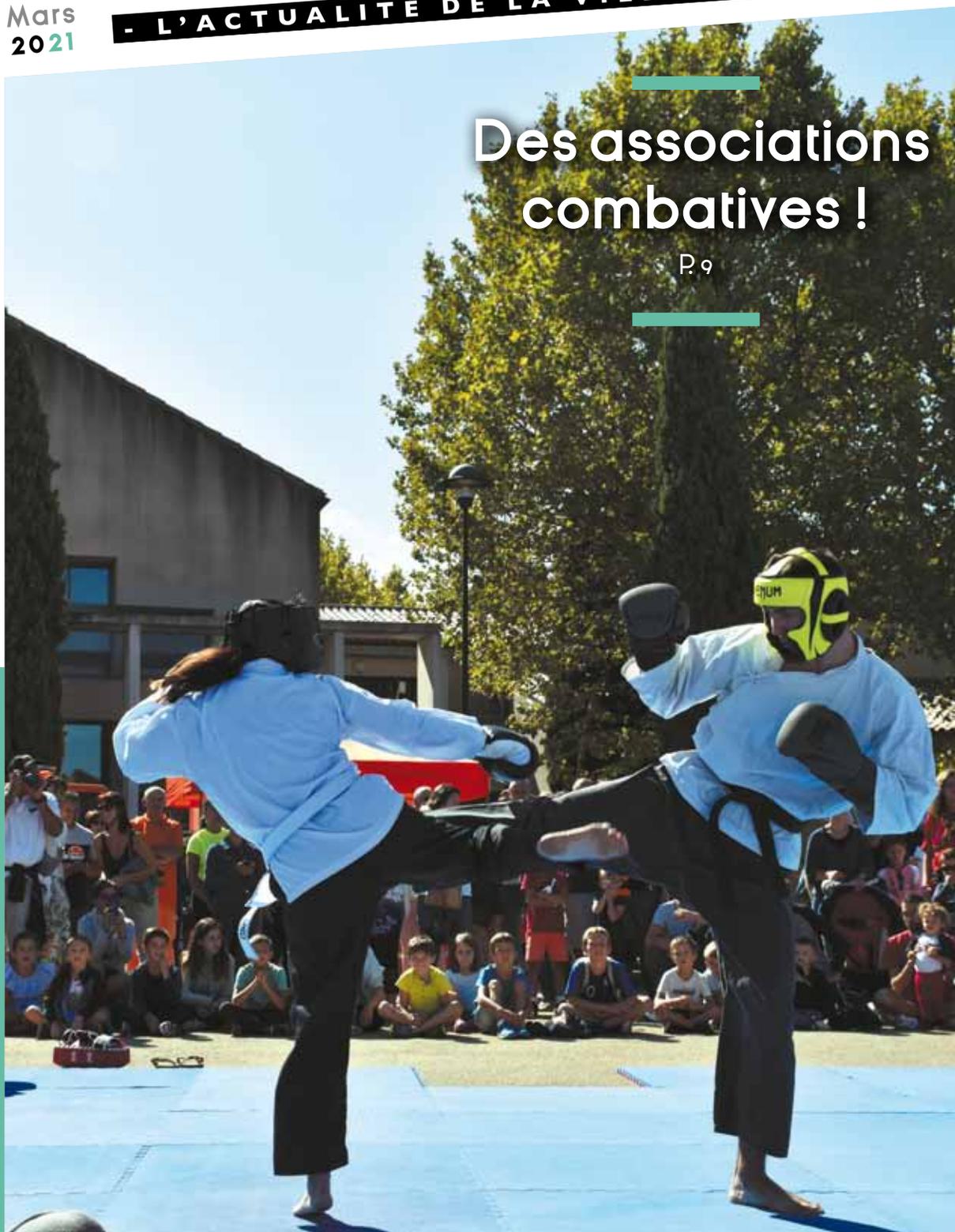
Magazine

le VELAUXIEN

- L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX -

Des associations combatives !

P. 9



SOMMAIRE

Danse numéro



En bref

Divagation d'animaux : la SPA partenaire de la commune
Concertation pour l'aménagement paysager de la Garenne

Grand angle

Un nouveau dinosaure découvert

Culture

Concours de nouvelles et rallye lecture avec la médiathèque

En action

Le DICRIM, source d'informations préventives au service des citoyens

Décryptage

Le Rapport d'Orientations Budgétaires

ÉTAT CIVIL

> Naissances

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatcivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil - 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

Aaron GOUTELLE 14.12
Robin MAISONNAS 18.12

> Mariage

Angélique CHANGEAT & Franck MORISSE 30.12

> Décès

Panaïotti SMARAGDACHI 7.12
Jacques DESVAUX 8.12
Françoise REYNIER, épouse PIERRON 23.12
Claude GRASSI 25.12
Odette CAVAGNI, veuve RÈGNE 3.01
Sophie ARBOS, veuve RICHAUD 08.01
Andrée OLSINA, veuve JAUBERT 11.01
Henriette GOMEZ, veuve GRAS 17.01
Colette ALTET, veuve ESCALES 19.01
Serge FOUGEROUSSE 25.12

Gilda MARSALA, épouse SOLIGNAC 27.01
Bernadette DOUCE, veuve MAGNIEZ 31.01
Jean BARET 9.02

LE VELAUXIEN > N°104 / Mars 2021

Directeur de publication > Yannick Guérin
Comité de rédaction > Sélima Abdelmalek, Alice Hertoux
Conception graphique > Agence signe=temps
Impression > Imprimerie Rimbaud
Tirage > 4 500 exemplaires
Dépôt légal > Mars 2021



Yannick GUÉRIN
Maire de Velaux
Vice-président au conseil de territoire

Mardi 16 février, j'ai eu l'honneur de présider le Conseil municipal au cours duquel nous avons voté nos orientations budgétaires. Un travail considérable a été réalisé par l'ensemble des élus et des techniciens dans le cadre d'une nouvelle dynamique de clarté, de rationalisation et de projection. Plus de 15 réunions de concertation et de pré-cadrage ont ainsi été organisées entre élus et services.

Ces réunions ont permis à chaque élu de comprendre un budget communal, son mécanisme et ses enjeux. Notre équipe a ainsi pu se rendre compte de la situation budgétaire que je qualifierais de saine et les analyses budgétaires que nous venons de présenter en Conseil municipal nous permettent d'entrevoir un avenir sur lequel notre projet pourra se développer. Ainsi, c'est dans ce cadre contraint mais clarifié que nous avons défini, ensemble, dans une vraie dynamique commune, de manière créative et ambitieuse, les orientations et priorités qui seront les nôtres pour 2021.

Parmi les projets que nous développerons rapidement, compte-tenu d'une opportunité que le Conseil départemental nous a offerte dans le cadre du plan de relance des entreprises : le projet de la Garenne. Nous en avons présenté quelques aspects dans les pages du Velauxien précédent et nous avons poursuivi avec une rencontre avec les riverains samedi 13 février sur site. Nous y avons accueilli près de 70 personnes qui ont pu donner leur avis sur ce projet, faire des propositions et travailler avec une paysagiste sur l'avenir de cet espace.

Je me félicite que chacun de ces avis puisse être pris en compte pour ce lieu de verdure cher à toutes et tous.

Vous retrouverez dans ce numéro un grand angle sur le titan des garrigues, ce dinosaure qui fait notre fierté puisque qu'il a été découvert sur notre territoire. Une belle campagne de presse s'est développée autour de cette découverte. Je suis très satisfait de voir notre village ainsi valorisé.

Enfin, je tenais dans ce numéro à revenir sur un sujet pour le moins clivant et aux enjeux vastes : l'installation des compteurs Linky. Ainsi, après un article factuel qui tentait de faire le point et de vous éclairer sur ce déploiement, j'ai également tenu à rencontrer les représentants d'Enedis et de 5Com qui mettent en œuvre cette installation et à échanger avec ceux qui nous alertent aussi sur certains enjeux plus politiques. Un nouvel article y est consacré.

Notre situation budgétaire est saine

Cause animale

LA SPA PARTENAIRE DE LA COMMUNE



Dans le cadre d'une convention, la SPA accueille en fourrière les animaux en divagation sur la commune après signalement de la Police Municipale. Fin janvier, Yannick Guerin et Alexandra Eidesheim, adjointe notamment en charge du bien-être animal, ont visité les locaux de la SPA de Salon-de-Provence, et ont pu s'assurer des bonnes conditions dans lesquelles sont accueillis les animaux. « Nous avons ainsi pu envisager une collaboration bénéfique avec la SPA qui apportera un soutien non

négligeable au Portail de l'Espoir : opérations ponctuelles pour trapper et stériliser les chats errants, don de croquettes, entre autres » explique le Maire.

Quelles obligations pour les maîtres ?

Adopter un animal est une démarche sérieuse et réfléchie qui implique toute la famille et engage dans le temps. Les chiens et chats doivent obligatoirement être identifiés par une puce électronique ou un tatouage. Laisser un chien en divagation est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 38 € (montant fixé par l'officier du ministère public). Le contrevenant pourra également encourir une contravention de deuxième classe (35 € majorée à 75 €) s'il s'agit d'un chien présentant un danger pour les personnes. Un animal envoyé en fourrière peut être récupéré auprès de la SPA Salon-de-Provence par son maître après paiement de frais qui s'élèvent, pour un chien, à 85 € + 10 € par jour de garde.

Si vous trouvez un animal en divagation, contactez la Police Municipale : 06 32 87 96 06. Cette dernière, équipée d'un lecteur de puce relié au fichier d'identification, préviendra le propriétaire ou se rapprochera de la SPA si nécessaire.

Fiscalité

Impôts des particuliers : transfert des dossiers à Salon-de-Provence

La restructuration de la Direction Générale des Finances publiques se traduit, pour les Velauxiens, d'un transfert automatique de leurs dossiers et démarches fiscales (calcul et paiement des impôts) au Service des Impôts des Particuliers de Salon-de-Provence, situé 414 avenue Wertheim.

Pour les questions relevant du secteur public local (paiement des factures de cantines, crèches, etc.), le Service de Gestion Comptable de Berre, situé 360 avenue Roger-Salengro, reste compétent.

Pour contacter les services des Finances publiques et réaliser des démarches administratives :

- le site internet www.impots.gouv.fr/portail permet de poser une question, faire une réclamation, déclarer ses revenus, payer ses impôts, une amende ou des services publics locaux, acheter un timbre fiscal, etc.
- le numéro national unique 0809 401 401 permet de contacter directement des agents des Finances publiques de 8h30 à 19h ;
- le paiement des créances fiscales peut être effectué chez des buralistes agréés (liste sur www.impots.gouv.fr/portail/node/13422)



Concertation autour de l'aménagement paysager de la Garenne

La commune a obtenu fin 2020 une subvention exceptionnelle du Conseil départemental dans le cadre du dispositif d'aide à la reprise des investissements des entreprises pour l'aménagement du bois de la Garenne. Si le caractère paysager des travaux prévus cette année est un critère incontournable, l'affectation précise du budget dépendra du résultat de la concertation entamée samedi 13 février. Près de 70 Velauxiens ont participé à l'atelier sur le site. Deux heures durant, ils ont pu échanger avec les élus et des techniciens (paysagiste, directeur des services techniques, responsable des espaces verts) et, surtout, exprimer leurs attentes en termes d'aménagements sportifs, de loisirs, de détente ou encore d'espace dédié, ou non, aux animaux. « La carte mentale reprenant les éléments du site et permettant de placer les possibles aménagements comme des agrès, des bancs et des tables de pique-nique, a aidé les participants à se projeter » constate Alexandra Eidesheim, adjointe notamment en charge de la démocratie participative. Le questionnaire a ensuite été diffusé sur le site internet et la page facebook de la Ville. Il est disponible jusqu'au 5 mars. « Il s'agit d'une première étape qui en appellera d'autres dans les mois prochains » rappelle Yannick Guerin.

Prêt de jeux de société

Bonne nouvelle : le prêt de jeux de société à la médiathèque est rétabli



Vous pouvez emprunter un jeu par famille pour une durée de 15 jours. Le retour s'effectue à la banque de prêt dans un sac plastique fermé.

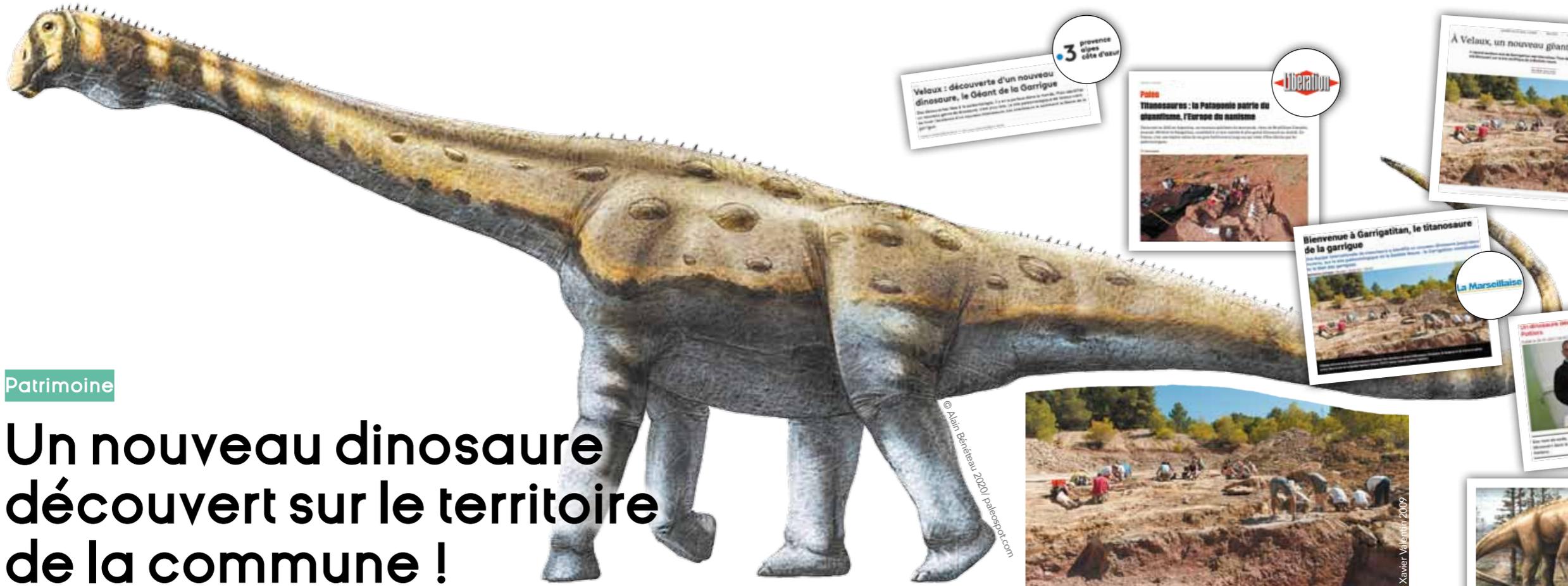
BON À SAVOIR



FERMETURE DE LA RUE DU BARRI
En raison de travaux de réfection de toiture, la rue du Barri est actuellement fermée à la circulation. Le chantier pourra se prolonger jusqu'au 2 avril. Durant cette période, le dépôt des sacs d'ordures ménagères s'effectue dans le bac installé au début de la rue du Château d'If.

RESTOS DU CŒUR :
« ON COMPTE SUR VOUS ! »
La collecte nationale des Restos du cœur aura lieu les 5 et 6 mars. Vous pouvez apporter votre aide à hauteur de votre temps disponible, de quelques heures au week-end complet.
| > Infos sur velaux.fr

DON DU SANG
Prochaine collecte **Vendredi 26 mars** 15h à 19h30 à la Maison pour tous.



Patrimoine

Un nouveau dinosaure découvert sur le territoire de la commune !

Répondant au doux nom de *Garrigatitan meridionalis* (le Titan des Garrigues), ce nouveau titanosaur découvert à Velaux surpasse ses cousins européens. Comme les autres découvertes paléontologiques, il sera exposé au musée du Moulin Seigneurial dès sa réouverture.

Une fois encore, le riche sous-sol velauxien nous dévoile des trésors d'un autre temps : une équipe paléontologique internationale, pilotée par des membres de l'Université de Poitiers, vient de publier dans la revue *Historical Biology* la découverte d'un nouveau genre de dinosaure, daté de 74 millions d'années, provenant du riche gisement de La Bastide Neuve. Celui-ci présente plusieurs caractères anatomiques originaux qui le distinguent de l'*Atsinganosaurus velauciensis*, premier titanosaur découvert à Velaux, décrit en 2010. Il est le cinquième titanosaur mis au jour en Europe, révélant une grande diversité de ces sauropodes (des dinosaures végétariens de grande taille), qui vivaient dans l'archipel européen à la fin du Crétacé supérieur (99 à 66 millions d'années).

Un géant de la garrigue qui dévoile un nouveau genre de titan européen

Le site de Velaux-La Bastide Neuve a livré depuis plusieurs années un grand écosystème de reptiles et dinosaures continentaux. L'*Atsinganosaurus velauciensis*

était jusqu'à présent considéré comme le seul titanosaur du site. Les analyses d'une cinquantaine d'ossements ont permis d'identifier et de décrire un nouveau taxon : *Garrigatitan meridionalis*, le Titan des garrigues. Il fait partie de la famille des Lirainosauridae et se rapproche d'un autre titanosaur français : *Ampelosaurus ataxis* découvert sur le site de Bellevue, dans l'Aude. Cinq taxons de titanosours sont désormais connus pour la période du Crétacé Supérieur sur l'île ibéro-armoricaine : *Lirainosaurus* et *Lohuecotitan* (provenant d'Espagne), *Ampelosaurus*, *Atsinganosaurus* et *Garrigatitan* (provenant de France). Habituellement, les titanosours européens sont de taille plutôt modeste, entre 4 et 6 mètres, pesant entre 1,5 et 2,5 tonnes. Le phénomène d'insularité (moins de prédation, de nourriture, etc.) expliquerait en partie des cas avérés de nanisme. Pour le *Garrigatitan*, la découverte de deux os larges, un ulna (66 cm) et un humérus (longueur préservée de 60 cm), suggère des individus avoisinant les 5 tonnes, dont la taille pouvait atteindre 12 mètres à l'âge adulte. Il s'agit ainsi du plus grand titanosaur connu en Europe à cette période du Crétacé.

Des découvertes exposées au musée du Moulin Seigneurial

Les dinosaures *Atsinganosaurus velauciensis* et *Matheronodon provincialis*, le reptile volant *Mistraladzarcho magii* et le crabe *Dinocarcinus velauxiensis* accueillent désormais le *Garrigatitan meridionalis* au sein du musée du Moulin Seigneurial. Venez admirer cette fabuleuse collection dès la réouverture des musées !

UN TRAVAIL PARTENARIAL

La collaboration scientifique implique PALAIOS avec le laboratoire de l'Université de Poitiers et du CNRS, la Ville de Velaux et le Département des Bouches-du-Rhône. L'association de recherche PALAIOS (86300) est l'opérateur des campagnes de fouilles menées en 2009 et 2012, des activités post-fouilles comme le dégagement des fossiles, la fabrication de moulages, l'étude scientifique du matériel et sa valorisation, en lien avec le service patrimoine de la Ville, à travers la scénographie et la conservation des pièces exposées au Musée du Moulin Seigneurial.

Xavier VALENTIN |
Paléontologue



“

Peut-on parler de « terre de dinosaures » lorsqu'on évoque Velaux ?

Scientifiquement c'est exact ! On y a découvert 3 nouveaux dinosaures, 2 reptiles dont un nouveau reptile volant, un poisson Cœlacanthe de rivière et le plus ancien crabe d'eau douce.

Cette découverte est le fruit d'un long travail. Quel en est le processus ?

Je suis le découvreur du gisement et responsable, avec Géraldine Garcia, du projet paléontologique qui regroupe une dizaine de paléontologues internationaux. Depuis 28 ans, nous portons cet axe de recherche allant de l'exploitation du terrain à la co-création, en 2011, d'une salle paléontologique au musée du Moulin Seigneurial pour promouvoir ce riche patrimoine paléontologique, qui était inconnu pour le bassin géologique d'Aix. Treize ans de travail ont été nécessaires pour dégager les fossiles de la gangue de grès dur et engager les études descriptives des ossements, tout en conduisant une politique de publication scientifique exigeante : en 10 ans, 8 articles dans de prestigieuses revues scientifiques. Les développements sur site s'appuient sur des approches modernes dans la perspective de reconstituer un écosystème. Pour cela, nous avons fait appel à l'expertise de collègues internationaux, spécialistes reconnus. Par exemple, nous avons effectué des reconstructions 3D à partir de données CT scan comme pour la mâchoire supérieure du Matheronodon et réalisé des coupes histologiques du tissu de l'émail dentaire de Matheronodon avec Pascal Godefroit (ISRB Bruxelles) et des os des membres d'Atsinganosaurus et de Garrigatitan afin de vérifier et d'identifier les taux de croissance entre les juvéniles et les adultes (en collaboration avec Véronica Diez-Diaz du Muséum de la Nature de Berlin et Benjamin Jentsen-Ceschino de l'Université de Liège).

Qu'est-ce qui caractérise l'écosystème du site de la Bastide Neuve ? Comment était-il organisé ?

Nos recherches sur la biodiversité du passé ont redonné vie à un riche écosystème de la fin du Crétacé (-74 millions d'années) avec un bestiaire déjà bien fourni, composé de nouveaux dinosaures tels que les sauropodes Atsinganosaurus velauciensis et Garrigatitan meridionalis et l'ornithopode Matheronodon provincialis, mais aussi un petit ankylosaure, de petits théropodes, des tortues et des crocodiles. Des requins primitifs, des poissons alligators et un cœlacanthe de rivière peuplaient les eaux de cette plaine alluviale. Dans le ciel tournoyaient des reptiles volants Mistralazhdarcho magii à la recherche de proies mortes, comme nos vautours.

Le site offre-t-il d'autres perspectives ?

Il s'agit d'un site prolifique non épuisé qui a livré en fin de chantier, en 2012, une nouvelle couche fossilifère située vers le sommet de l'affleurement. Une autre mission de terrain semble donc pertinente.

”



Ce qu'ils en pensent

Muriel CALVIER |
médiatrice du service patrimoine



“

Comment la commune va-t-elle exploiter cette nouvelle découverte ?

Le Titan des garrigues sera visible au 1^{er} étage du musée du Moulin Seigneurial consacré à la paléontologie. Avec ses 12 mètres, il est trop grand pour que nous puissions réaliser une maquette sans avoir à ouvrir le toit ! Mais nous réfléchissons à une autre forme de reconstitution en complément des ossements exposés dans les vitrines. Nous avons pour projet de moderniser la muséographie avec davantage de contenus audiovisuels, comme une intervention vidéo des paléontologues de l'équipe.

Et au niveau de l'action culturelle à destination des scolaires ?

Lors du premier confinement, la Direction des Affaires Culturelles, qui regroupe la médiathèque, l'Espace NoVa Velaux et le service patrimoine, a élaboré des maquettes pédagogiques numériques, sur Padlet. L'une d'elles rassemble les ressources en lien avec la paléontologie. J'y ai ajouté le podcast d'une interview donnée par Xavier Valentin, dans laquelle il raconte aux jeunes auditeurs de Franceinfo Junior la découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure. D'autres contenus pourront être amendés selon les attentes des enseignants. Enfin, nous envisageons une conférence des scientifiques au collège, à la rentrée prochaine si le contexte le permet.

”



Associations : une détermination à toute épreuve !

Interdiction de rassemblements, protocole sanitaire strict, fermeture des gymnases, couvre-feu, etc., l'activité associative est bouleversée. Coup de projecteur sur trois associations qui ont transformé l'essai grâce à l'inébranlable engagement de leurs bénévoles qui ont su garder le lien avec les adhérents. En attendant d'en découvrir d'autres le mois prochain...

La gym en plein air avec l'AS Velaux

Avec la fermeture des gymnases à toute pratique sportive, difficile d'envisager poursuivre les cours de gymnastiques... C'est pourtant le défi qu'ont relevé les entraîneurs velauxiens. Un premier, puis un second couvre-feu et deux révisions de planning plus tard, il semble que chacun ait pris ses marques. « Au début, nous faisons de la préparation physique, des étirements, des jeux mais avec la prolongation des restrictions, nous avons décidé de sortir le matériel transportable » glisse Audrey De Mata. L'association a totalement réinventé son organisation pour proposer une solution à tous les adhérents. Même si le planning ne peut faire l'unanimité au regard des contraintes des uns et des autres, une grande majorité a répondu présent. Preuve qu'il y a du positif en toute situation, « certains parmi les plus jeunes nous réclament de pérenniser les séances en extérieur ! ».

Des arts martiaux sans contact

Autre association, autre challenge : Velaux arts martiaux anime des séances sans contact physique ! « Depuis le mois d'octobre, les mesures successives nous ont amenés à revoir notre activité puis, avec l'interdiction du sport en salle, nous avons dû fermer le club » déplore Annick Falzoï. Les jours qui rallongent et les températures plus clémentes sont

l'occasion de mettre en place en extérieur des cours de préparation physique, de technique et de Kuyen (enchaînements techniques). Un véritable baptême du feu ! « Dans l'ensemble, les adhérents sont en attente » souffle Annick Falzoï à quelques jours de la reprise mi-février. Souhaitons qu'ils soient nombreux au rendez-vous.

“

Des cours en visio et de nouvelles activités avec Sport 13

Même constat du côté de l'association Sport 13, avec Romain Bataller : « on multiplie les activités en extérieur tout en utilisant le moins possible de matériel pour limiter le risque sanitaire ». L'offre multisports a été repensée pour que chaque adhérent se voit proposer une alternative : cours de crosstraining et de crossgym en visio, AirBad –comprenez badminton de plein air-, jeux de raquette, escalade en extérieur, etc. « Dès le premier confinement, j'ai ouvert des fils de discussion WhatsApp pour poster des challenges sportifs afin de garder le lien ». Le contexte persistant, « certains ont décroché mais, dans l'ensemble, les retours sont bons ; les adhérents semblent reconnaissants de ce qu'on leur propose ». Romain Bataller réfléchit déjà à des stages à la demi-journée durant les vacances d'avril et, peut-être à jouer les prolongations en juillet pour rattraper quelques séances...

Bravo à tous !

”

Médiathèque

Des initiatives pour renforcer le lien avec les lecteurs

Les bibliothécaires municipales, épaulées par l'association Les Amis de la médiathèque, ont concocté deux projets sur le thème " Origine[s] ", fil rouge d'une saison culturelle mise à mal par la crise sanitaire : un rallye lecture dans les classes de CM1-CM2 des groupes scolaires de la ville et un concours de nouvelles ouvert à tous dès 10 ans.

Rallye lecture pour les élèves de CM1-CM2

Comment amener les enfants peu à l'aise avec la lecture à se plonger dans un livre ? C'est cette question qui a conduit l'équipe de la médiathèque à proposer un rallye lecture. « Nous avons sélectionné une majorité d'albums avec peu, voire pas, de textes » explique Valérie San Agustin, responsable de la médiathèque. Chaque école élémentaire a ainsi reçu 19 ouvrages traitant de la quête des origines familiales, de la migration climatique des animaux ou encore de l'immigration, dans un langage et une iconographie évidemment adaptés aux enfants. « Les enseignants qui souhaitent prendre part au rallye mettent à disposition de leurs élèves la caisse de livres sur le temps scolaire consacré à la lecture ». Le livret jeu distribué aux participants a également été pensé pour aider à la compréhension, avec des fiches comportant des questions illustrées. Chaque classe verra un gagnant désigné ; « celui qui aura le mieux compris et restitué ses lectures... et ce ne sera pas nécessairement le plus gros lecteur ! » précise Valérie San Agustin.

Concours de nouvelles

Chacun de nous a un récit de voyage à l'origine de son histoire... C'est le moment de le partager ! Comment ? Choisissez un membre de votre famille, imaginez son parcours et prenez la plume pour le raconter dans le cadre du concours de nouvelles organisé par les Amis de la médiathèque. L'exercice est à la portée de tous. Trois catégories sont ouvertes : 10-12 ans, 13-15 ans, 16 et plus. « Les auteurs devront garder en tête que la nouvelle est un texte simple et cohérent, court et intense, qui met en

scène des personnages peu nombreux et se termine par une chute originale et déroutante » précise-t-on du côté du jury composé de bénévoles des Amis de la médiathèque. L'édition 2020 avait rassemblé pas moins de 80 nouvelles dont une cinquantaine écrite par les collégiens. Les textes primés seront publiés sur le site internet de la médiathèque.

CE QU'ELLE EN PENSE

Valérie SAN AGUSTIN |

Responsable de la médiathèque



« Le contexte sanitaire, qui interdit les animations, les projections, les lectures de contes, etc., a fragilisé la proximité avec l'utilisateur

mais l'équipe a à cœur de ne pas perdre le lien avec les lecteurs. Certaines initiatives, comme le concours de nouvelles, se prêtent parfaitement aux restrictions actuelles puisque chacun peut participer de chez soi. En parallèle, nous avons réorienté notre action à destination des scolaires, que nous ne pouvons plus accueillir à la médiathèque. Par exemple, la 1^{ère} édition du rallye lecture est le fruit d'une réflexion collective pour faciliter l'accès à lecture et mettre tous les enfants sur le même pied d'égalité, quelles que soient les capacités.

»

Concours ouvert jusqu'au 21 avril
Règlement et fiche d'inscription disponibles sur www.mediathèque-velaux.fr

Sécurité



Le DICRIM, source d'informations préventives au service des citoyens

Les services municipaux (ici la PM) s'entraînent régulièrement à la gestion des risques

Élément indissociable du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de la commune vient d'être mis à jour et distribué à l'ensemble de la population avec ce magazine. Il est l'une des pierres angulaires de la politique sécuritaire de la ville.

En France, près de 28 000 communes, dont Velaux, sont concernées par l'obligation de réaliser un DICRIM. Il s'agit de villes disposant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, miniers ou technologiques, de communes situées dans les zones de sismicité, etc. Ce document a pour vocation d'informer la population sur la conduite à tenir et les consignes à appliquer en cas d'alerte. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels, technologiques, ou attentats majeurs sur le territoire de la commune. Le DICRIM accompagne le PCS, qui permet à la mairie d'organiser l'assistance à la population en cas de sinistre important.

Un travail collaboratif au service de la sécurité de toutes et tous

Les risques présentés dans ce DICRIM sont définis par les services de l'État (Préfecture) via le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs). Quant au DICRIM, il est le fruit d'un travail collaboratif entre la commune (notamment en la personne de Fabrice Matois, conseiller municipal), et le CYPRES (Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs), sous la houlette du service gestion des risques majeurs de la Métropole. La commune a quant à elle la responsabilité d'élaborer le PCS. Ce document a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précision possible une répartition des tâches entre les différents acteurs. Ce dernier est en cours de mise à jour. Sont notamment ajoutées au sein de ce document

la collaboration avec l'ADRASEC13 (Association départementale des Radioamateurs de la Sécurité Civile), et la transformation du CCFF (Comité Communal Feux de Forêts) en RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile). L'ajout de ces deux entités permettra d'élargir les moyens et les champs d'interventions. Pour la RCSC, par exemple, les bénévoles pourront intervenir au-delà des feux de forêts (dans le cadre de risques courants importants, assistance à la population, etc.).

DICRIM et PCS, le socle de la politique sécuritaire de la Ville

Ces documents mis à jour constituent le socle de la politique sécuritaire de la Ville et permettent une réponse rapide en cas d'incident sur le territoire communal. En effet, ils compilent les risques majeurs, les conduites à tenir par la population en cas d'alerte, et la mise en œuvre de l'évacuation des sinistrés en cas d'urgence. Chaque acteur de la sécurité est clairement identifié dans le PCS, et maîtrise son rôle dans la chaîne du déploiement des secours. D'ailleurs, afin que la cellule de crise définie dans le PCS soit toujours opérationnelle, des exercices sont organisés avec le Centre de secours de la Basse Vallée de l'Arc. Nous vous invitons à prendre connaissance du DICRIM, des différents risques auxquels nous sommes potentiellement exposés, et des conduites à tenir en cas de déclenchement de l'alerte. Quant au PCS, une fois mis à jour, il sera consultable en mairie.

Conseil municipal



Focus sur le Débat d'Orientations Budgétaires

Étape incontournable de la gestion communale, le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'est tenu lors du Conseil municipal du 16 février. Premier exercice de la mandature, il s'appuie sur un état des lieux réalisé à l'automne, complété de 15 réunions de pré-cadrage avec chacun des services et élus délégués, entre le 4 décembre et le 21 janvier.

Voté en juillet 2020, quelques jours après l'installation du nouveau Conseil municipal, dans un contexte de crise sanitaire, le budget 2020 ne pouvait pas refléter avec exactitude l'action politique à venir. Ainsi, le budget 2021 est le premier « vrai » budget de cette mandature 2020-2026. Il doit être précédé, dans un délai de deux mois, d'un rapport sur l'évolution financière de la commune, indiquant les principales orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, ainsi que les hypothèses d'évolution retenues qui ont conduit au projet de budget. Le DOB, Débat d'Orientation Budgétaire, donne aux membres du Conseil la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité. Prochaine étape : le vote du budget prévu le 24 mars.

ÉTAT DES LIEUX :

CE QU'IL FAUT RETENIR

Des dépenses de fonctionnement stabilisées pour s'adapter aux recettes contraintes

Malgré un dynamisme global des recettes, leur structuration montre une certaine fragilité : dépendance aux choix métropolitains (28% des recettes découlent de la Métropole), perte du dynamisme de la fiscalité (la commune n'a plus d'action sur les taux de taxe d'habitation), perte des dotations de l'État de manière exceptionnelle au cours des dernières années (elles ont été divisées par deux entre 2014 et 2020), etc.

Les engagements en matière de dépenses :

- >> Des charges de personnel stables : restructuration des services municipaux à effectif quasi-constant.
- >> Une gestion plus fine des prestations déléguées et une renégociation lors du renouvellement des marchés : crèches, accueil de

Le débat d'orientations budgétaires a fait état des principaux investissements, comme l'aménagement des abords du stade. Ils seront présentés dans le prochain numéro de ce magazine, après le vote du budget.

loisirs, nettoyage des locaux, etc.

>> La vente de certains biens en fonction des opportunités.

>> La lutte contre les gaspillages et la recherche de toutes les sources de mutualisation.

Optimiser les recettes

La municipalité va ouvrir chacune des possibilités de financement en répondant à l'ensemble des dispositifs existants. En 2014, le Contrat départemental de développement et d'aménagement (CDDA) a octroyé à la Ville 70 % de subventions pour des travaux à hauteur de 14,1 million €. À ce jour, 36 % ont été utilisés. Une renégociation est en cours pour affecter le reste (6,3 millions de subventions potentielles) à de nouvelles opérations. D'autres sources de financement sont explorées : dossiers de travaux de proximité (plafonnés à 85 000 € HT par projet), sécurité routière, plan climat énergie, aide à la Provence verte, ainsi que les dispositifs de l'État, de la Région voir même de l'Europe...

Fiscalité locale : des taux stables

La commune n'a plus d'action sur la taxe d'habitation. S'agissant de la taxe foncière, la municipalité vise à maintenir les taux actuels :

- >> 23,44 % sur le foncier bâti
- >> 41,56 % sur le foncier non bâti

Poursuivre le désendettement

Aujourd'hui, le poids de la dette par habitant est de 1 112 € contre 860 € en moyenne dans les communes de même strate. L'objectif est de ne pas augmenter le niveau d'endettement, voire de ramener cette somme en-dessous de la moyenne des communes similaires. À la fin du mandat en 2026, et sans emprunt supplémentaire, le poids de la dette serait alors de 671 € par habitant.

CE QU'IL EN PENSE

Yannick GUÉRIN
Maire de Velaux



“

Le rapport d'orientations budgétaires confirme que nous héritons d'une situation financière contrainte

mais saine. Le projet politique pour notre territoire est réalisable si nous poursuivons ce travail collaboratif de manière créative, ambitieuse et raisonnée. J'ai à cœur de faire appel à cette intelligence collective pour mener à bien chaque projet, en m'appuyant sur le tissu associatif, institutionnel et sur les Velauxiens. Un véritable challenge, surtout dans le contexte sanitaire actuel, mais la démarche est fondamentale pour fédérer et concrétiser des réalisations en adéquation avec les attentes et les besoins des Velauxiens.

”



DES INVESTISSEMENTS SUBVENTIONNÉS

Le Rapport d'Orientations Budgétaires dresse la liste des principaux programmes d'investissements. Parmi eux, la réhabilitation de la place Caire dont les travaux doivent démarrer en avril, l'aménagement des abords du stade ou encore la modernisation de l'éclairage public, qui concerne en grande partie La Colline. Ils seront développés dans le prochain numéro de ce magazine, après le vote du budget 2021.



Linky : des précisions nécessaires

Suite à la publication, le mois dernier, de l'article intitulé " Le point sur le déploiement du compteur Linky ", de nombreux Velauxiens ont manifesté leurs inquiétudes auprès du Maire. Il apparaît que certains points nécessitent d'être nuancés. Yannick Guérin a tenu à rencontrer les représentants d'Enedis et de 5COM, l'entreprise en charge du déploiement des nouveaux compteurs, pour obtenir des explications de leur part.

Enedis, par l'intermédiaire de son prestataire 5COM, réalise le déploiement des compteurs Linky sur la commune. Un peu plus de 4 000 seront installés d'ici la fin du premier trimestre 2021. Le 10 février, Yannick Guérin a rencontré deux des responsables Enedis, l'interlocuteur dédié aux collectivités territoriales et le référent Linky, accompagnés du responsable de la société 5COM. Au cours de la réunion, le Maire a obtenu l'engagement d'Enedis à respecter le principe de propriété privée (cf. TA Toulouse, ord., 10 septembre 2018, Commune de Blagnac, n°1803737). Les techniciens sont particulièrement sensibilisés aux inquiétudes des usagers. « Ils ne sont pas là pour entrer en confrontation

et sont ouverts au dialogue si des interrogations sont exprimées » ont précisé les représentants d'Enedis

“

Numéro vert ENEDIS :
0 800 054 659

”

client de demander un rendez-vous s'il souhaite être présent. **Si le compteur est inaccessible depuis le domaine public**, l'entreprise de pose est tenue de contacter le client pour convenir d'un rendez-vous.

Ce que déconseille Enedis

>> Entraver l'accès au compteur de votre domicile (avec une chaîne ou un cadenas par exemple) ; cela peut handicaper les interventions d'ENEDIS en cas de coupure dans votre quartier.

>> Agresser verbalement ou physiquement les techniciens 5COM ; ils porteront plainte auprès de la Gendarmerie. Leur signifier simplement votre refus suffit pour annuler l'intervention.

Concilier respect de la réglementation et défense du service public

Nombreuses sont les voix qui s'élèvent par l'intermédiaire de diverses associations contre le dispositif Linky. Parmi leurs arguments, il en est un qui fait tout particulièrement écho auprès de la municipalité : la défense du service public. « Il m'apparaît que le déploiement de ce dispositif « intelligent », bien au-delà d'une simple installation matérielle, pourrait s'inscrire dans un processus de remise en cause de la politique énergétique où la notion de marché primerait alors sur le service public. Présenté en 2019, le projet Hercule, qui repose sur la scission en trois entités différentes (EDF Bleu, EDF Vert et EDF Azur), laisse craindre le risque d'un démantèlement à l'échelle nationale et européenne. Je suis et je resterai un ardent défenseur de cette institution et je serai, comme bien d'autres Maires, très attentif à ses évolutions ».

Expression POLITIQUE

Groupe d'opposition

VELAUX

en Avant

2021 avance au même rythme que la vie de la commune : au ralenti...

Nous notons à ce jour peu d'annonces et d'actions dans notre village. Le parc de la Garenne fait l'unanimité contre lui alors qu'un skate-park aux normes aurait été préférable pour nos jeunes. Nous espérons que les travaux de réhabilitation de la place Caire, 3 ans après la fermeture du bar, vont pouvoir enfin commencer. Le budget prévisionnel 2021, débattu lors du dernier conseil municipal, n'apporte rien de nouveau, si ce n'est la surprise d'une demande de certification écologique. Celle-ci reprend une grande partie du programme de la majorité, ainsi imposé de gré ou de force aux Velauxiens. Les priorités pour Velaux sont pourtant ailleurs : le manque de sécurité se fait sentir, les infrastructures communales ont besoin de maintenance régulière. Pourquoi ne pas essayer plutôt de redynamiser la commune ? Afin d'être dans une perspective d'avenir, nous consacrerons trimestriellement une partie de notre tribune à un projet pour Velaux. 60% des électeurs ont voté pour un autre Velaux. Nous sommes vos voix auprès de la mairie. Retrouvez nos actualités sur les réseaux sociaux et sur le site www.velaux-en-avant.fr



Majorité municipale

VELAUX

l'Aventure Citoyenne

Les coulisses de notre vie d'élus

En janvier, une adjointe propose de convier l'opposition à un groupe de travail, sur un sujet se voulant rassembleur, le bien-être animal. Deux élues de Velaux en Avant manifestent leur intérêt et une réunion est organisée. Les échanges sont conviviaux, différents sujets sont abordés et des pistes d'amélioration sont proposées. Les sujets sont évoqués en toute transparence. Ce groupe de travail semble constructif et appelé à se revoir. Dès le lendemain, un post sur les réseaux sociaux relate ce rendez-vous et souligne un point qui avait été brièvement abordé (la proposition d'aménagement d'un parc canin lié au projet de La Garenne) en mêlant attaque personnelle et désinformation. Nous ne pouvons que regretter que les manœuvres politiques priment sur l'intérêt général et qu'il soit plus important de critiquer ceux qui ont tendu la main plutôt que de travailler ensemble. Ainsi va l'apprentissage de notre travail d'élus, entre satisfactions et déceptions. Nous en ressortons plus que jamais motivés et convaincus que nous œuvrons pour la majorité des Velauxiens, ceux que nous croisons au quotidien et qui nous font part de leurs encouragements.



Groupe d'opposition

ENSEMBLE

avec passion

La situation économique actuelle est particulièrement difficile pour notre jeunesse en recherche de formations, de stages, d'apprentissage, ou d'emplois. Plusieurs membres de notre groupe sont engagés bénévolement, de plusieurs façons, par exemple en étant acteurs de la Mission Locale depuis plusieurs années, pour les accompagner dans leur projet et plus particulièrement dans le domaine social, commercial, informatique. Mais pour les jeunes, la situation ne fait qu'empirer, et nous pensons que la Mairie devrait mettre en place un véritable « plan d'urgence jeunes ». Quelles sont les priorités, entre l'aménagement d'un parc pour chiens, la crise sanitaire, l'avenir de nos jeunes, la prévention des cambriolages, pour ne prendre que quelques exemples ? Pour nous, le soutien aux jeunes est une priorité absolue, et un réseau devrait être mis en place pour leur faciliter leurs recherches : un stage pour valider leur année, un apprentissage, une immersion professionnelle, même en télétravail, dans un local affecté, avec un coach en commun par exemple. L'engagement pour l'emploi des jeunes n'est pas exclusif aux élus majoritaires, n'hésitez pas à nous contacter. www.ensemble-passion.com





**AIDONS-NOUS À GARDER
NOS RUES PROPRES,
RESPECTONS LES CONSIGNES**

#6 LES DÉCHETS SENSIBLES

**Jetez les mouchoirs, essuie-tout,
gants et masques à usage unique
dans un sac plastique dédié et
résistant, fermé et conservé durant
24h avant d'être jeté dans la
poubelle des ordures ménagères**